

le ministre approuvera ces propositions. Je n'ai eu aucune entrevue avec lui, mais j'ai attiré l'attention du ministère.

M. FOSTER : Si je suis bien renseigné, le maître du havre a remédié aux objections faites par l'honorable député.

M. MILLS (Bothwell) : Il y a quelque temps j'ai adressé à l'honorable ministre une requête signée par plusieurs personnes intéressées dans la navigation sur la rivière Sydenham, dans mon comté; et relativement à la construction d'un phare à l'entrée de cette rivière. L'honorable ministre sait que le commerce dans le port de cette rivière est des plus importants. J'ai reçu du sous-ministre une lettre m'informant d'abord, qu'une enquête serait faite, et que le gouvernement avait besoin de plus amples détails pour savoir quelle action prendre, mais je reçus une seconde lettre me disant qu'un certain capitaine de quelque quarante ans de service déclarait qu'un phare à cet endroit était inutile. Les signataires de la requête sont tous intéressés dans la navigation sur cette rivière. Le capitaine Ribble, dont le nom figure le premier, navigue sur cette rivière depuis vingt ans, et il a acquis probablement plus d'expérience dans une année, que le monsieur consulté par l'honorable ministre dans toute sa vie. Il en est de même des autres signataires. Si l'honorable ministre consultait les gens qui fréquentent cette rivière, ils lui diraient que souvent des navires sont obligés de jeter l'ancre à l'embouchure de cette rivière, et attendre le retour du jour. Puis il y a l'officier de la douane qui est un partisan zélé de l'honorable ministre, M. Fraser, de Wallaceburg. Il pourrait fournir de précieux renseignements à l'honorable ministre, mais parce qu'un homme a été capitaine sur le lac, il ne s'ensuit pas qu'il peut donner de bons renseignements. Je suis certain que ceux qui ont signé cette requête n'ont en vue que les avantages que peuvent donner la navigation; ils n'eussent pas fait cette demande sans être certains des avantages qui en résulteraient.

Achèvement et construction de phares et sifflets de brume..... \$40,000

M. WELDON (Saint-Jean) : Je désire diriger l'attention du ministre de la marine sur le sifflet de brume à Quaco. Il y a quelques années j'ai attiré l'attention du ministère sur l'état du phare à cet endroit. Depuis que ce phare a été changé de place, il est arrivé plusieurs naufrages et le dernier comptait une perte de vie. L'année dernière lorsqu'on demanda des soumissions, je demandai si on le construisait sur le récif plutôt que sur la terre ferme. Le ministre nous assura qu'il serait placé sur le récif. On me dit que le sifflet de brume actuel est bien peu utile, et je suis étonné de voir qu'on le place sur le récif.

M. FOSTER : L'honorable député se trompe lorsqu'il dit que j'ai déclaré qu'il serait sur le récif. Je crois que certains membres de la Chambre répondirent cela, lorsque la question fut posée. Mais il ne devait pas être mis sur le récif. Cela serait difficile, vu le manque d'eau. Je crois que si les édifices devaient être placés à des endroits différents, le phare devrait être sur le récif. Le phare est maintenant sur la terre ferme, et nous avons ajouté le sifflet de brume.

M. KIRK : Je crois qu'ordinairement le ministre distribue aux députés une liste des phares qui doivent être construits pendant l'année.

M. FOSTER : Je déposerai cette liste sur la table.

M. KIRK : Il y a un certain nombre d'années une requête de Guysboro' demandait un phare sur une certaine île-là. Cette requête obtint un rapport favorable des officiers du gouvernement qui décida de construire un phare à cet endroit. Le fait fut mentionné sur la liste, qu'un phare serait bâti sur l'île Goose, dans le comté de Guysboro'. Il ne fut pas bâti, cependant, et l'année suivante je demandai des explications au ministre de la marine. Il me répondit que les propriétaires du terrain demandaient plus cher que le

gouvernement ne voulait payer, et qu'il allait faire faire l'évaluation de ce terrain et construire le phare. Ce phare n'a pas encore été construit. L'honorable ministre a-t-il l'intention de le construire cette année ?

M. FOSTER : Le terrain n'est pas acheté, et nous n'avons pas l'intention de le bâtir cette année. Il y a certaines difficultés relativement au titre.

M. ROBERTSON (Shelburne) : Je demanderai au ministre ce qu'il a l'intention de faire au sujet du phare à Barrington, dans mon comté? Les réparations que l'on a faites à ce phare sont insignifiantes.

M. FOSTER : Les réparations ont été peu considérables parce que nous voulons l'utiliser que durant cette saison. On a provoqué des offres pour la construction d'un nouveau bateau-phare à cette station.

M. ROBERTSON (Shelburne) : J'aimerais à savoir si le phare à Western Head, port de Barrington, est compris dans les \$40,000.

M. FOSTER : Oui.

M. ROBERTSON (Shelburne) : La réponse qui fut donnée l'autre jour en Chambre était très satisfaisante pour moi. Sans doute je sais que le distingué personnage sur qui j'ai eu l'honneur de remporter la victoire, n'avait nullement besoin de recommander la chose, bien que, d'après la réponse de l'autre jour, on peut supposer que le département n'avait pas entendu parler du phare de West Head jusqu'au jour où le major général et ses employés (du ministère) signalèrent la chose. Je dois déclarer qu'en 1881, une requête fut présentée au département, au sujet de ce phare; et cette requête était signée par des experts en marine, des propriétaires de navires, et des gens qui connaissent cette partie du pays. Mais ces messieurs n'avaient aucune influence auprès du prédécesseur de l'honorable ministre, et il était dû à un monsieur qui, par accident, devint le partisan politique du gouvernement actuel, de diriger l'attention du ministère sur cette question. En 1882, sir Hector Langevin, le ministre suppléant de la marine, me dit qu'il allait considérer la chose, que ses officiers avaient fait un rapport favorable. Le maître général des postes me dit, en 1884, qu'il avait l'intention de visiter la partie ouest de la Nouvelle-Ecosse et examiner cet endroit, et que s'il constatait que la requête était bien fondée, le phare serait construit. Je suppose maintenant, que parce que le major général Laurie a recommandé la chose, ce phare va être construit dans l'intérêt public. J'en suis heureux et je suis heureux également d'avoir le concours d'hommes influents auprès du ministère. J'ai fait mon devoir en faisant valoir la demande de mes commettants, auprès des divers messieurs qui ont présidé à ce ministère et je dois dire que j'ai obtenu peu de satisfaction. Mais deux ou trois ministres ont été très courtois à mon égard, et surtout le ministre de l'agriculture, lorsqu'il était maître général des postes; il écouta mes plaintes et s'efforça en autant que possible à y remédier.

Je ne m'attends pas à avoir le patronage de mon comté, — je ne le veux pas, — mais les questions d'intérêt public devraient être prises en considération de quelque source qu'elles viennent. Pour ce qui concerne le ministre des douanes, chaque fois que je suis allé à son département il m'a reçu très gentiment. Il n'a pas toujours accédé à mes demandes, mais il a fait tout en son pouvoir pour me satisfaire. Je suis heureux de voir que les ministres commencent à s'occuper du comté de Shelburne. Une élection partielle aura lieu bientôt, et l'on me fera, sans doute, de l'opposition. J'espère que le ministre des finances s'occupera de la lutte. Il est allé dans le comté en 1878, pour me faire sortir de la vie publique où je venais d'entrer. Comme il s'intéresse au major général Laurie, j'espère qu'il fera quelque chose pour Shelburne. Le comté a besoin de